



Rapport d'utilité sociale 2023



FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale

Avant-propos

Si la dimension « redevabilité » chère au secteur humanitaire a permis de produire un certain nombre de normes de qualité devant guider l'action, dans le monde de la recherche, la question de l'évaluation de l'usage, de l'utilité et de l'impact de la recherche, engendre des débats et des postures divergentes. La redevabilité pour la Fondation Croix-Rouge française s'appréhende comme la responsabilité de rendre des comptes sur son utilité, sans nécessairement rendre compte de l'impact d'une recherche envers un objet d'étude. Mettre en place notre démarche d'évaluation a exigé de revenir à l'identité et à la vision de la Fondation. Rendre compte suppose de préciser ce que l'institution a pu produire, qui a un sens, un apport, en somme une utilité pour la société et qui se situe dans ce dialogue entre les sciences humaines, l'action humanitaire et l'action sociale.

Quatre principes essentiels ont guidé cette réflexion et l'élaboration de notre méthode de mesure de l'utilité sociale (MUSE). Tout d'abord, réfléchir à notre utilité de façon globale, celle de la Fondation et non d'un programme en particulier. Isoler l'attribution des bourses, de l'animation scientifique ou du dialogue avec les acteurs de l'humanitaire diluerait en effet le regard que l'on peut avoir sur le rôle de la Fondation. Ensuite, arrimer sa réflexion sur la question de l'utilité et non de l'impact, terme habituel, convenu et parfois flou pour des actions peu territorialisées. Troisième parti pris, celui d'une analyse mixte de l'utilité de la Fondation : non que les chiffres soient critiquables, mais à elle seule, la quantification ne peut rendre compte des apports d'actions menées – et pour ce faire, les bénéficiaires des actions doivent pouvoir témoigner, qualifier ce qu'a pu leur apporter l'aide obtenue. Enfin, et point central de ce rapport, il s'inscrit sur des principes et des valeurs qui sont celles du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. C'est un point essentiel de la démarche, car si la Fondation se veut lieu de production, de discussion, de circulation et d'aide à l'assimilation de connaissances, avec les exigences et caractéristiques « classiques » et attendues que cela implique, elle l'est dans un référentiel intellectuel et éthique donné, qui a son histoire, celui du Mouvement international.

Après dix ans d'engagement dans la recherche, la Fondation est devenue, conformément à ses statuts, un espace durable dédié à la recherche en sciences sociales au sein du Mouvement international. Nous produisons de nouvelles connaissances, valorisons des preuves scientifiques et mettons en place les efforts nécessaires de dialogue entre les disciplines et les champs professionnels de l'action humanitaire et sociale pour plus d'éthique dans leurs pratiques. C'est dans ce sens que ce rapport de MUSE 2023 de la Fondation, consolidé en amont par un travail méthodologique collectif ayant abouti à une matrice unique, explicite les actions de la Fondation tout en lui donnant les moyens d'en tirer parti pour ses activités futures. Cette matrice s'adresse aux lauréats de nos bourses, aux populations accompagnées, mais aussi au secteur académique, aux acteurs humanitaires et à nos partenaires financiers. Un rapport, précis et suggestif, que nous vous invitons à lire comme annexe du rapport d'activité 2023. Un rapport qui sera mis à jour à l'issue de chaque cycle stratégique, tout en fournissant des chiffres clefs annuellement.

Ensemble, investissons dans la recherche en sciences humaines et sociales et continuons à bâtir les méthodes d'évaluation les plus adaptées aux missions d'utilité publique où chaque participant est entendu pour repenser l'action et développer l'innovation sociale.



Laurent VIDAL
Président du
Conseil scientifique



Virginie TROIT
Directrice générale



Sommaire

1. La démarche

La réflexion	4
Qu'est-ce que la mesure d'utilité sociale ?	6
Pourquoi mesurer l'utilité sociale ?	7
Comment définir notre utilité sociale ?	8
Notre choix méthodologique	10

2. L'utilité sociale de la Fondation Croix-Rouge française

Dans le champ scientifique	12
Dans le champ humanitaire et social	15
Études de cas	18

3. Nos autres parties prenantes

Les entités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	21
Les partenaires et les donateurs	22
Les membres de la gouvernance et les experts associés	23

4. Annexe

Les principes fondamentaux du Mouvement Croix-Rouge	24
---	----

© 2024 Fondation Croix-Rouge française
Directeur de la publication : Philippe DA COSTA
Directrice de la rédaction : Virginie TROIT
Comité de rédaction : Julien ANTOULY - Marion BOILLOT - Vincent LEGER
Camille RAILLON - Lucile TASSEL - Laurent VIDAL - Caroline VITAGLIONE
Maquette : izard création
Crédits photos couverture : Serge LONZO/IFRC (à gauche)
Victor LACKEN/IFRC (à droite) - Hugo NIJENTAP/IFRC (p2)
Carlos SPOTTORNO/Panos/IFRC (p2)

1. La démarche

La réflexion

Fruit de plusieurs années de réflexion, ce premier rapport d'utilité sociale est construit selon une méthodologie propre, et vise à mesurer l'utilité de l'ensemble de l'organisation, en particulier sa mission scientifique.

La Fondation est une entité dédiée à la recherche, au sein d'un Mouvement international orienté sur l'action humanitaire et sociale. Son positionnement est par définition intermédiaire, en tant que facilitatrice entre mondes académique et humanitaire. Dès lors, la mesure d'utilité sociale vise à documenter les effets produits par la Fondation à la fois auprès des scientifiques et des acteurs humanitaires, en s'appuyant notamment sur son rôle de créatrice de liens.

2017

Dès sa création, la Fondation Croix-Rouge française s'engage dans une réflexion sur la future évaluation de ses activités et la mesure de son utilité sociale.

2018-2019

La Fondation lance une consultation approfondie de ses organes de gouvernance pour définir la stratégie 2020-2024, impliquant une réévaluation de son identité et de son projet fondateur, socles de la mesure d'utilité sociale.

2018-2022

La Fondation participe activement à divers événements, formations et groupes de réflexion centrés sur les différents types d'évaluations, incluant sa participation au groupe de travail « impact social » de la Croix-Rouge française et la consultation d'experts universitaires et de centres de recherche.

2022

La Fondation établit sa définition de l'utilité sociale et élabore la matrice de sa méthode.

2022-2023

Collecte des données pour évaluer l'utilité sociale de la Fondation, principalement à travers des questionnaires, l'organisation de groupes de réflexion et le recueil de témoignages.

2024

Publication du rapport détaillant les résultats de la mesure d'utilité sociale de la Fondation Croix-Rouge française.



Qu'est-ce que la mesure d'utilité sociale ?

Ces dernières années, de nombreuses initiatives de mesure ou d'évaluation de « l'impact » ont émergé dans différents champs professionnels, et notamment au sein du secteur non lucratif. En nous engageant dans cette démarche, nous avons particulièrement souhaité prendre de la distance avec les différentes notions mises en avant, et adopter une approche critique de certaines d'entre elles, à l'aide des travaux de sciences humaines et sociales. Nous nous sommes inspirés d'analyses et de méthodes émanant du secteur associatif et du secteur universitaire, mais nous avons souhaité ensuite définir notre propre conception de l'utilité sociale.



Dans le secteur associatif, de nombreuses organisations ont mis en œuvre des démarches d'évaluation, allant de l'analyse spécifique des projets à l'évaluation globale des organisations. Des guides spécifiques et des programmes de formation ont été développés pour répondre à diverses motivations, telles que l'évaluation de l'efficacité des actions, l'amélioration des résultats des projets et l'obtention de financement.



Dans le secteur universitaire, les outils permettant de mesurer l'impact des productions scientifiques se sont multipliés, et les exigences de redevabilité se sont accrues avec la proportion croissante de projets financés par des fonds publics. Pourtant, la recherche ne vise pas toujours à être directement utile, car pour atteindre ses objectifs, l'exploration scientifique produit des résultats qui souvent ne peuvent être anticipés, et dont les effets ne sont pas forcément immédiatement applicables ou mesurables. Elle revendique parfois même son « inutilité » dans sa version la plus fondamentale. Toutefois, la possibilité de mesurer les impacts et l'utilité globale de la recherche semble désormais faire consensus.

Zoom

La mesure d'impact social de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française s'engage depuis de nombreuses années dans l'évaluation de ses projets et dans la mesure de son impact social, afin de répondre aux exigences de redevabilité et de création de valeur sociale, devenues de plus en plus importantes pour les acteurs associatifs. Lauréate d'un appel à projets de l'Avise, elle a expérimenté une approche méthodologique et internalisé la mesure d'impact social sur l'ensemble de ses activités et du territoire français.

Pour en savoir plus



Zoom

La mesure d'impact de la recherche de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

Organisme de recherche public, l'IRD a conduit depuis 2016 une réflexion sur son impact, afin de « comprendre les chemins par lesquels une recherche a produit un impact ». Une méthodologie spécifique a été développée, dénommée « Miriades », permettant de « construire et documenter le chemin d'impact d'une recherche », tout en prenant en compte le contexte, les connaissances produites et les conditions de leur appropriation et de leur mise en œuvre.

Pour en savoir plus



Pourquoi mesurer l'utilité sociale ?

La démarche de mesure d'utilité sociale s'intéresse concrètement aux changements positifs ou négatifs, prévus ou non, à court, moyen et long termes, engendrés par les activités d'une structure. Pour la Fondation, l'objectif est double :

Une dimension interne : évaluer pour évoluer

La production de connaissances et les leçons de l'expérience issues de la mesure de son utilité sociale permettent à la Fondation, dans une logique d'apprentissage continu, de réorienter les projets, les stratégies et les outils pour en améliorer la qualité et leurs impacts. En rendant compte des objectifs atteints et de leurs effets, nous tirons de précieux enseignements destinés à apprendre de nos erreurs comme de nos réussites. Enfin, la mesure d'utilité sociale est un processus qui interroge l'identité même d'une structure, et ses objectifs prioritaires.

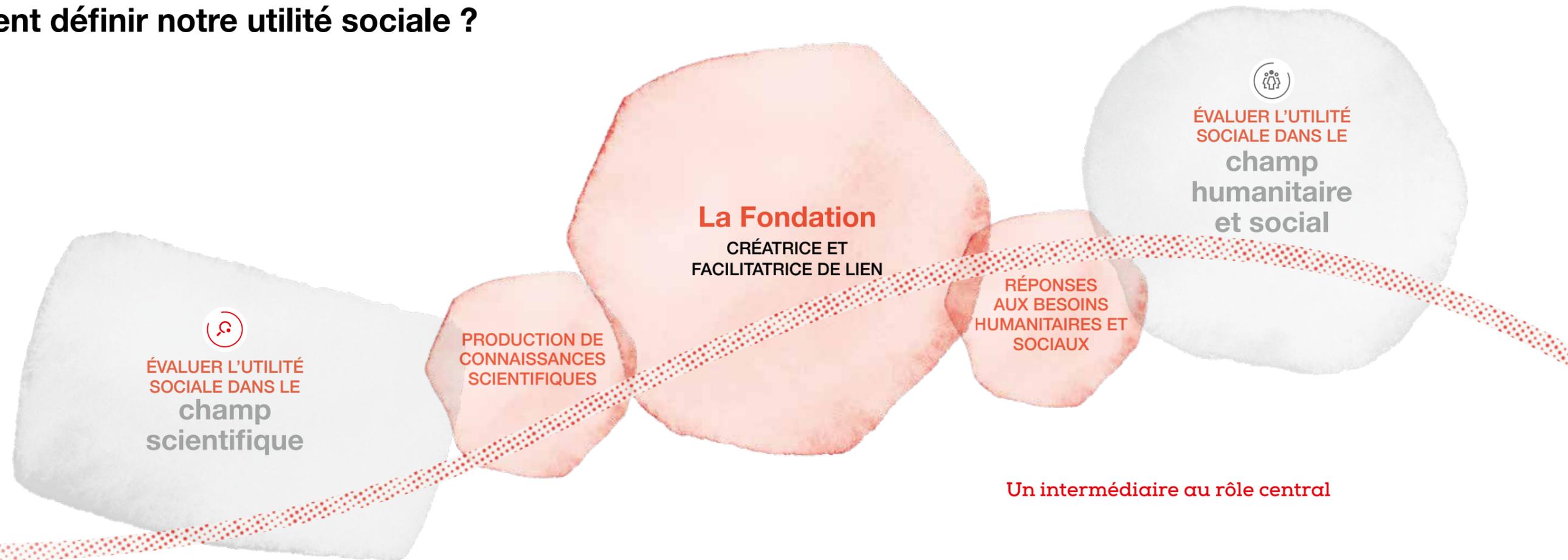
Une dimension externe : évaluer par redevabilité

Conformément à l'utilité publique qu'on lui a reconnue, la Fondation est tenue de s'assurer en permanence de la conformité de ses actions à ses statuts et cadres stratégiques et de justifier l'emploi de ses ressources. Cette démarche nous permet d'entretenir un dialogue collectif transparent sur le déroulement des activités et sur leurs effets, avec les partenaires financiers, les scientifiques, les acteurs humanitaires et sociaux et les bénéficiaires de leurs actions, l'équipe et les membres de sa gouvernance. Vis-à-vis d'eux, la Fondation a un devoir de « fournir des preuves » de l'utilité de ses activités.

« Il est crucial d'évaluer et démontrer l'utilité sociale des sciences sociales dans la décision humanitaire et sociale. Une redevabilité envers tous nos partenaires, que nous souhaitons centrer sur notre mission de soutien à la recherche basée sur un principe fondateur en tant qu'organisation rattachée au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, celui de porter la voix des personnes en situation de vulnérabilité et des personnes qui les accompagnent par la preuve scientifique. »

Virginie TROIT, Directrice générale de la Fondation

Comment définir notre utilité sociale ?



Nos choix pour délimiter la notion d'utilité sociale

1. Bien qu'elle soit une organisation tournée vers la recherche, l'utilité sociale de la Fondation doit **s'inscrire dans les valeurs et principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** (Annexe), qui guident son action à l'écoute des besoins des personnes en situation de vulnérabilité.

2. L'utilité sociale de la Fondation vise à **mesurer les effets positifs induits par l'ensemble de ses activités**, et non par un projet particulier. Pour cette raison, la notion d'utilité sociale a été préférée à celle d'impact social, car considérée plus large et appréhendée comme « un ensemble d'effets sur l'économie et la société »¹, ou bien comme les « effets directs et indirects des différentes composantes de la recherche »².

3. L'utilité sociale de la Fondation se concentre sur **l'analyse de ses contributions et interactions avec ses parties prenantes et ses publics externes** (champ scientifique et champ humanitaire et social). Elle n'englobe pas les effets de ses activités sur les territoires concernés, ni sur les politiques publiques associées.

Sur la base de ces éléments, l'utilité sociale de la Fondation peut être définie comme :

« le fait de soutenir la recherche en sciences sociales de haut niveau, dédiée aux besoins humanitaires et sociaux et menée par des chercheurs au plus près des crises, dont les résultats sont largement diffusés, débattus, et contribuent à la transformation des pratiques. »

¹ J. Gadrey, C. Perrin, M. Benzafara, Réalités et enjeux de l'utilité sociale et des indicateurs d'utilité sociale pour les organisations sociales et solidaires. Gestion et Management public, vol.5, n° 2, 2016/4, p. 60.

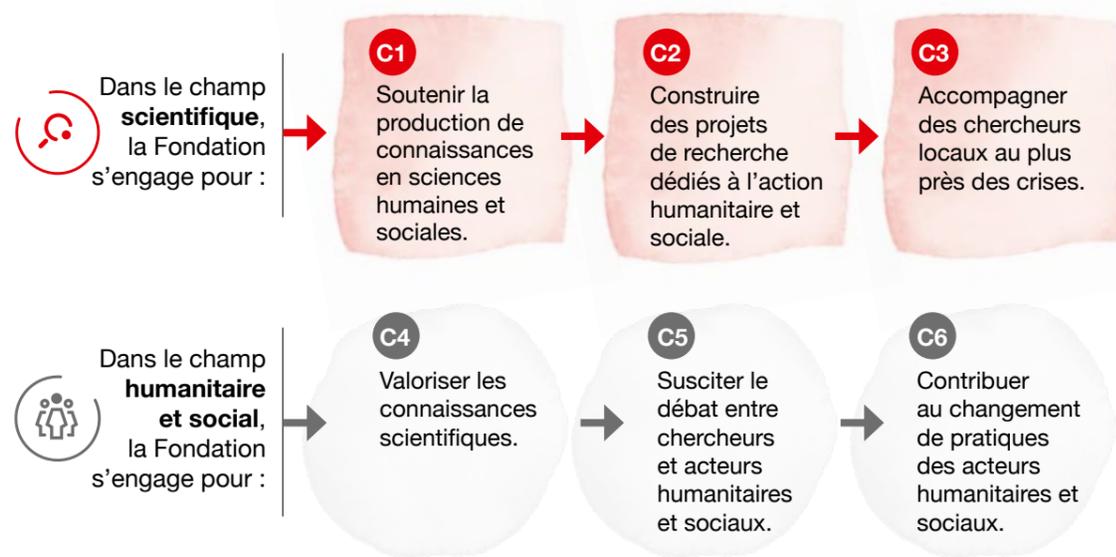
² L. Colinet, P.-B. Joly, A. Gaunand, M. Matt, P. Larédo, S. Lemariés, Asirpa - Analyse des impacts de la recherche publique agronomique. Rapport final. Rapport préparé pour l'Inra, Paris, 2014.

Notre choix méthodologique

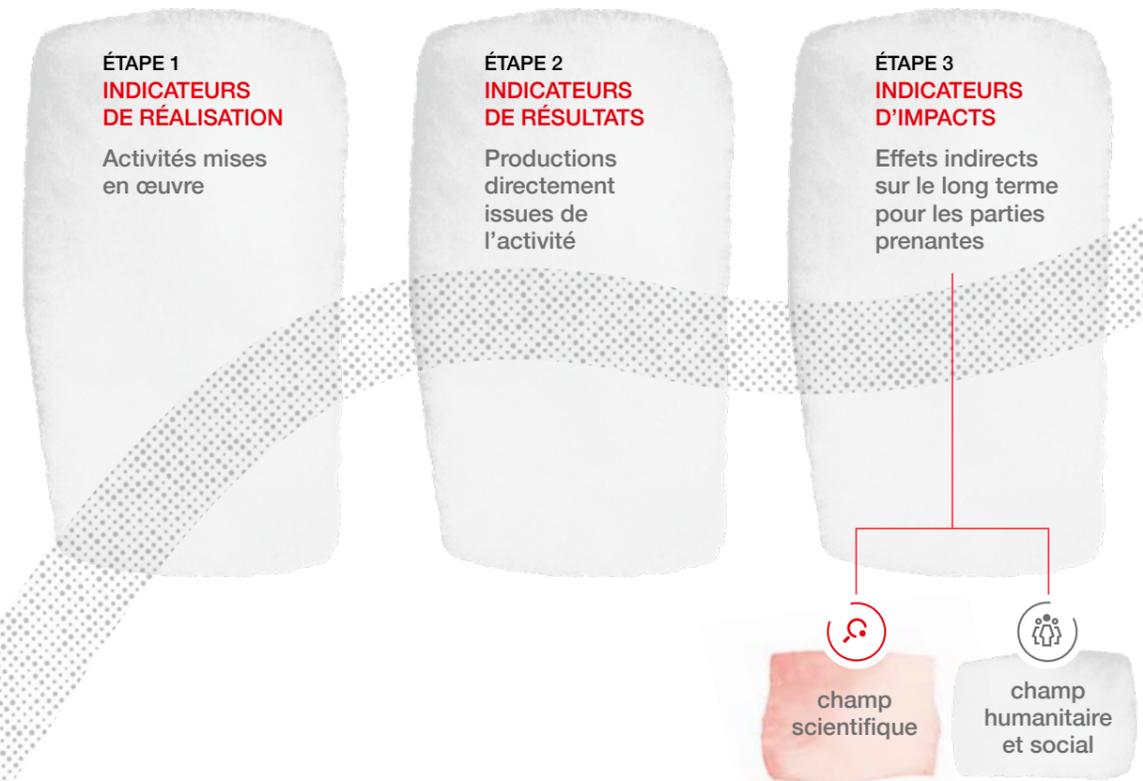
Une approche fondée sur nos missions (les critères de l'utilité)

La Fondation identifie des besoins, des manques et des carences qui sont objectivés par des données quantitatives ou qualitatives. Pour y répondre, des objectifs et des missions sont fixés, et définissent ainsi les « critères » de notre utilité sociale.

6 critères d'utilité ont été établis, répartis en 2 grandes dimensions :



Pour chacun des critères, le chemin d'utilité est composé de 3 étapes, et donc de 3 catégories d'indicateurs :



La recherche des « chemins d'utilité » (les indicateurs)

À partir des critères définissant ses missions, la Fondation cherche à mesurer les effets générés par ses activités. Pour y parvenir, la méthode s'inspire de l'analyse du « chemin d'impact », une démarche développée par l'IRD qui permet d'identifier les acteurs, d'analyser leurs apports

et d'éclairer les processus par lesquels la recherche réalisée se matérialise en impact sur la société. Pour l'adapter à nos missions et à notre identité, la Fondation a retenu la notion de « chemin d'utilité », destiné à retracer les effets des champs d'activité pendant et après leur déploiement.

La méthode de collecte

Le choix du qualitatif : si les indicateurs de réalisations et de résultats se fondent sur des données quantitatives, les indicateurs d'impact sont essentiellement fondés sur des approches qualitatives. En effet, afin de mesurer les contributions qu'elle apporte, la Fondation a principalement privilégié des témoignages et des observations individuelles.

Des cas pratiques ex-post : pour démontrer son « chemin d'utilité », la Fondation a privilégié des cas d'étude *ex post*, dans lesquels elle utilise une démarche rétrospective visant à examiner la manière dont son action a contribué à engendrer des effets, même indirects, dans le domaine universitaire ou humanitaire.

2. L'utilité sociale de la Fondation Croix-Rouge française

Dans le champ scientifique

C1 Soutenir la production de connaissances en sciences humaines et sociales

Besoin observé
Les connaissances produites sur l'action humanitaire demeurent principalement des « savoirs professionnels » majoritairement anglophones et rarement conduites par des acteurs académiques³.

Activités mises en œuvre
Pour y remédier, la Fondation soutient la production de connaissances en sciences humaines et sociales par l'attribution de bourses de recherche réservées à des chercheurs titulaires d'un doctorat.

Chemin d'utilité de la Fondation

1 755 032 € investis dans la recherche depuis 2014	Plus de 150 chercheurs soutenus	55 publications scientifiques depuis 2014 en accès libre	25 publications dans des revues ou ouvrages à comité de lecture depuis 2019
---	--	---	--

78%

des chercheurs soutenus estiment que le soutien de la Fondation a eu un **impact positif** sur la suite de leur parcours professionnel ou de recherche.

Témoignages de lauréats d'une bourse de recherche

« Je poursuis toujours des recherches en Guinée. J'ai aussi développé d'autres projets dans la gestion des épidémies dans le pays notamment un projet sur le renforcement de la plateforme "Une seule santé" (One Health). »

« J'ai créé une unité de recherche [...] qui accorde une importance capitale aux recherches sur l'humanitaire et l'action sociale dans les contextes de vulnérabilité. »

La méthode

- Identification de toutes les publications scientifiques découlant des projets soutenus, y compris les publications externes dans des revues à comité de lecture.
- Questionnaire adressé à tous les lauréats, accompagné d'un forum de discussion organisé en 2022 (plus de 40 participants).

³ L. KOJOUÉ, Consultant-e ou chercheur-e ? Le dilemme des jeunes universitaires en Afrique. Site The Conversation. Publié: 14 novembre 2018. Disponible sur : <https://theconversation.com/consultant-e-ou-chercheur-e-le-dilemme-des-jeunes-universitaires-en-afrique-106388> [

C2 Construire des projets de recherche dédiés à l'action humanitaire et sociale

Besoin observé

Les acteurs humanitaires et sociaux sont en demande de travaux scientifiques mais les modes de collaboration avec le secteur universitaire demeurent complexes⁴ et les financements sont rares. Des collaborations existent et émergent mais elles ne sont pas nécessairement durables.

Activités mises en œuvre

Pour y remédier, la Fondation a développé des programmes de recherche dédiés (*Red Cross Red Crescent Joint Programs*), reposant sur une méthodologie spécifique, afin de recenser en continu les besoins en recherche au sein du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Nous avons également mis en œuvre un programme spécifique (Bénévo'Lab) pour les volontaires de la Croix-Rouge française.

Chemin d'utilité de la Fondation

7 appels à projets de recherche créés sur proposition de volontaires de la CRf

55% des recherches soutenues sont initiées par le Mouvement Croix-Rouge, ou portent directement sur les activités de la Croix-Rouge française depuis 2020

Pour **50%** des chercheurs soutenus, il s'agissait de la première expérience avec une organisation de la société civile. La Fondation permet donc de connecter plus de chercheurs aux secteurs de l'action humanitaire et sociale.

46% Près de la moitié des lauréats des bourses de recherche déclare avoir poursuivi ses recherches à la suite du soutien de la Fondation. Et 62% d'entre eux ont conduit cette / ces recherches en collaboration avec un ou plusieurs organismes de la société civile. Le lien avec la société civile persiste donc au delà de la bourse.

Témoignage d'un lauréat chercheur du programme Bénévo'Lab

« Ce qui était très intéressant, c'était la possibilité d'accéder facilement au terrain, grâce à la volontaire de la CRf spécialiste de la socio-esthétique. Par ailleurs, en collaborant avec elle sur la problématique et la méthodologie, notamment la construction des questionnaires, le travail de recherche a été adapté aux réalités des personnes et aux exigences de qualité que requiert ce service de bien-être à la personne. »

La méthode

- Identification de la proportion de projets de recherche construits sur des propositions émanant directement des volontaires du Mouvement CRf.
- Collecte de témoignages avec les chercheurs impliqués pour comprendre les effets produits par la démarche participative sur la recherche..

⁴V. RIDDE, Chercheurs et acteurs humanitaires : passer de la méfiance à l'efficacité. Alternatives Humanitaires, 2019. Disponible en ligne sur : <https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2021/07/19/chercheurs-et-acteurs-humanitaires-passer-de-la-mefiance-a-lefficiency/>

Dans le champ humanitaire et social

C3 Accompagner des chercheurs locaux au plus près des crises

Besoin observé

L'Afrique subsaharienne ne représente aujourd'hui que 3% de la recherche produite sur le plan mondial⁵, du fait notamment d'un déficit de chercheurs, mais également par de faibles financements publics dédiés à la recherche dans ces régions.

Activités mises en œuvre

Pour y remédier, la Fondation oriente de nombreux programmes de recherche vers l'Afrique subsaharienne et, à qualité égale, donne la priorité aux chercheurs des pays concernés, au plus proche des terrains de recherche.

Chemin d'utilité de la Fondation

57% des recherches au Sud menées par un chercheur du Sud

Les chercheurs affiliés à une institution africaine sont satisfaits de l'accompagnement de la Fondation (4,5/5), et 56% considèrent que les financements dont ils ont bénéficié depuis sont de moins bonne qualité

Témoignages de lauréats internationaux d'une bourse

« Le soutien à la recherche est quasi inexistant dans mon pays. Les seules opportunités de financement demeurent les appels à projets d'organismes internationaux, spécifiques à des pays ciblés du Sud ou ouverts aux pays du Sud, mais dont les porteurs de projets sont issus des pays du Nord. [...] La Fondation, en ouvrant l'appel à projets aux jeunes chercheurs de pays d'Afrique, leur permet d'être porteurs de projets de recherche et donc de s'affirmer dans ce secteur. »

« Grâce à la Fondation, j'ai pu achever et diffuser les résultats de ma recherche, j'ai également participé à la Conférence internationale sur la transition Humanitaire dans l'Océan Indien organisée par la Fondation CRF et ai fait une présentation (en ligne). La Fondation a permis une visibilité de ma recherche, l'économie de la santé étant une branche peu développée à Madagascar. Je remercie infiniment la Fondation pour cet appui dont les impacts restent visibles jusqu'à maintenant. »

La méthode

■ Questionnaire spécifique aux chercheurs soutenus issus d'un pays du Sud.

⁵ S. BOTTON, L. ZANFINI, R. D'AIGLEPIERRE, « L'aide internationale peut-elle participer à l'ancrage de la recherche africaine ? », The Conversation, 6 septembre 2021.

C4 Valoriser les connaissances scientifiques

Besoin observé

Le volume de connaissances scientifiques produites augmente fortement, mais il est souvent difficile de les diffuser auprès des acteurs humanitaires et sociaux, qui manquent de temps pour y accéder, les consulter et les utiliser.

Activités mises en œuvre

Pour y remédier, les publications de la Fondation Croix-Rouge sont en libre accès, et sont accompagnées d'une large « palette » de formats destinés aux praticiens (podcast, policy brief...).

Chemin d'utilité de la Fondation

22 synthèses & 6 podcasts publiés

Depuis 2014, **17 articles publiés** dans la revue *Alternatives humanitaires* par les chercheurs soutenus
2 706 consultations d'articles sur Academia
Plus d'une centaine d'écoutes du podcast « *Enquête d'humanité* » en 2023

Témoignages de lauréats d'une bourse

« Un impact énorme... Je suis contacté de partout dans le monde par des chercheurs, des journalistes, des télévisions, des photos-reporters pour témoigner de résultats de mes travaux de recherche. »

« Malgré ma position critique, non seulement je n'ai jamais eu de pression, mais j'ai été mise en position de communiquer le plus possible mes résultats. »

« Très bien de vouloir vulgariser les résultats et atteindre le plus possible les praticiens et décideurs. »

« La Fondation offre un panel d'activités de valorisation de la recherche rarement proposé ailleurs. »

La méthode

■ Questionnaire spécifique et atelier de discussion dédié avec les lauréats des bourses de recherche.

C5 Susciter le débat entre chercheurs et acteurs humanitaires et sociaux

Besoin observé

Les espaces de dialogue et de débat entre chercheurs et praticiens francophones sont rares, souvent circonscrits à des milieux professionnels restreints ou à des régions qui ne sont pas touchées par des enjeux humanitaires.

Activités mises en œuvre

Pour y remédier, la Fondation organise des événements scientifiques, en France et à l'international, en présentiel et en ligne, rassemblant systématiquement des représentants des différents secteurs.

Chemin d'utilité de la Fondation

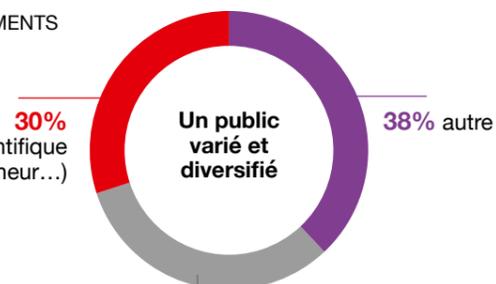
Depuis 2018,
4 événements
internationaux et
16 événements
organisés en France
ou en ligne

En moyenne,
plus de 300 inscrits
aux webinaires
francophones organisés
par la Fondation depuis
2020

Pays représentés en ligne :
France métropolitaine et
Outres-mers, Cameroun,
Côte d'Ivoire, RDC, Burkina
Faso, Burundi, Guinée,
Canada, Sénégal, Suisse.

PROFIL DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS PAR LA FONDATION

30%
profession scientifique
(enseignant, chercheur...)



32% professionnel
de l'action
humanitaire ou
sociale

Les participants aux événements soulignent la **possibilité de se constituer un réseau et de rencontrer d'autres professionnels ou chercheurs.**

La méthode

- Développement d'un questionnaire dédié, administré à l'issue de chaque événement.

C6 Contribuer au changement de pratiques des acteurs humanitaires et sociaux

Besoin observé

Le lien entre recherche et innovation est complexe à établir. Peu de pratiques et d'innovations sociales sont basées sur des résultats de recherches en sciences humaines et sociales, du fait d'un manque d'appropriation et de transfert des connaissances.

Activités mises en œuvre

Pour y remédier, la Fondation accompagne des acteurs humanitaires et sociaux par la recherche, de l'expression des besoins à la mise en pratique des résultats. En particulier, une expérimentation dédiée a été développée en 2023 afin de construire une méthodologie spécifique, reposant sur des ateliers de transfert des connaissances et de co-construction de solutions innovantes.

Chemin d'utilité de la Fondation

Depuis 2020,
**au moins 1/3 des
projets soutenus**
impliquent directement une
entité du Mouvement Croix-
Rouge

Tous les chercheurs soutenus
interrogent des acteurs
humanitaires et sociaux durant
leur recherche, et plus de
la moitié d'entre eux en ont
interrogé au moins 20

Témoignage d'un expert technique de la Croix-Rouge française

« Dans le cadre du programme de réduction des risques de catastrophes que nous menons dans différents pays, nous avons étroitement collaboré avec la Fondation, qui a accompagné une recherche socio-anthropologique sur la perception des risques par les populations. Cette recherche nous permet de mieux connaître les populations auxquelles nous nous adressons et faire en sorte que nos interventions soient adaptées à leur vie quotidienne, pour finalement aboutir à des impacts durables. »

La méthode

- Identification de changements d'activité de la Croix-Rouge découlant des résultats de recherche.
- Construction de deux études de cas *ex post*, spécifiques à deux projets de recherche dans le cadre du développement des ateliers post-recherche innovation sociale (APRIS).

Études de cas

Cas 1 - Améliorer l'accès aux soins de santé reproductive au Sahel

Entre 2020 et 2022, la Fondation a soutenu une recherche associée au « Programme Régional Genre Santé Sahel (PROGRESS) », mené par la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge nigérienne, la Croix-Rouge malienne et le Croissant-Rouge mauritanien. Cette recherche a été portée par la sociologue Aïssa DIARRA en coordination avec un chercheur pour chacun des pays cités.

Avant la recherche

Ce programme avait pour but **d'améliorer la santé maternelle et infantile, la santé sexuelle et reproductive** ainsi que la planification familiale dans trois zones du Sahel. La recherche a permis d'identifier les obstacles à l'accès aux soins, en particulier ceux liés au genre, et a proposé des solutions pour les surmonter dans les trois régions. Les objectifs de la recherche ont été co-construits, impliquant l'équipe de recherche ainsi que les équipes opérationnelles, afin de confronter savoirs expérimentaux et académiques.

Pendant la recherche

Les résultats de la recherche d'Aïssa DIARRA ont été communiqués tout au long de sa réalisation, alimentant la réflexion sur une nécessaire adaptation des interventions, en tenant compte des réalités locales et des initiatives locales des acteurs de terrain.

Zoom SUR UN EXEMPLE D'UTILITÉ : l'adaptation des formations aux agents de santé :

« Le programme comprend des sessions de formation aux soins respectueux. Les travaux de recherche ont permis d'enrichir leur contenu et d'augmenter leur efficacité. En s'appuyant sur des situations réelles rencontrées par les soignants, on peut mettre le doigt sur la violence quotidienne dans le soin, interroger des pratiques tellement ancrées dans les habitudes qu'on ne voit même pas où est le problème. On peut évoquer les actes non nécessaires comme les épisiotomies réalisées sans explication ni consentement, ou les pressions abdominales, qui se perpétuent en dépit de toute prescription médicale. [...] Le fait de documenter les pratiques dans une démarche scientifique a transformé des ressentis ou des intuitions en faits incontestables. Cela nous a donné plus de force pour interroger les pratiques et échanger avec le personnel soignant. »

Témoignage de la coordinatrice du programme (2020-2022)

Après la recherche

Près d'un an après la clôture de la recherche, en mai 2023, la Fondation a organisé, en collaboration avec la Croix-Rouge nigérienne et française, le premier « atelier post-recherche innovation sociale » (APRIS) à Niamey. Cet atelier a réuni divers acteurs des Sociétés nationales, tels que des coordinateurs de projet, des référents techniques et des volontaires, dans le but de co-créer de nouvelles pratiques basées sur les résultats de la recherche.

L'APRIS a permis de renforcer la collaboration entre chercheurs et acteurs humanitaires, et de transformer les activités à venir en prenant en compte les apprentissages et enseignements issus de la recherche.

Zoom SUR UN EXEMPLE D'UTILITÉ : l'adaptation de la stratégie de mobilisation communautaire :

« La stratégie de mobilisation communautaire de PROGRESS à Zinder, au Niger, a été révisée à la lumière des recommandations de la recherche. En prenant en considération les conclusions et recommandations de la recherche, les participants ont examiné en détail les messages clés à aborder à travers les différents canaux et activités de communication tels que les émissions radio, les caravanes et les « causeries ». Les résultats de cette collaboration ont été intégrés dans une version révisée de la stratégie de mobilisation communautaire, soulignant ainsi l'impact concret de la recherche sur les pratiques humanitaires et les initiatives locales visant à améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive dans la région du Sahel. »

Témoignage du coordinateur du programme (2022-2024)

Pour en savoir plus



Cas 2 - Adapter l'aide alimentaire aux exilés en Île-de-France

En 2018, la Croix-Rouge française a initié une réflexion sur l'aide alimentaire destinée aux populations migrantes. Cumulant précarité sociale et vulnérabilité économique liées à la migration ou à l'exil, les primo-arrivants candidats à l'asile sont particulièrement fragiles. Leurs conditions de vie, notamment matérielles, constituent un réel obstacle à l'adoption d'une alimentation suffisante, saine et équilibrée, et ont des répercussions possibles sur leur état de santé (carences, amaigrissement, obésité, diabète...).

Avant la recherche

Pour mieux adapter l'aide fournie et les activités conduites par les bénévoles, la Croix-Rouge française a décidé de s'adresser à la Fondation pour soutenir et coordonner une recherche visant à **comprendre les représentations et le rôle de l'aide alimentaire dans le parcours des nouveaux arrivants en France métropolitaine**. L'objectif était de décrire et comprendre les sources d'approvisionnement alimentaire des primo-arrivants en France métropolitaine, les formes de transactions alimentaires ainsi que la place de l'aide alimentaire associative dans l'alimentation quotidienne de cette population confrontée à une acculturation vis-à-vis de ses habitudes en la matière. Par exemple, il s'agissait de déterminer s'il était préférable de distribuer des repas chauds ou des colis alimentaires, les types d'aliments et d'assaisonnements à inclure, ainsi que les endroits et les moments propices pour la distribution.

Pendant la recherche

Anthropologue spécialiste de l'alimentation, Estelle FOURAT a alors été sélectionnée et soutenue par la Fondation pour conduire une recherche-action en participant elle-même à de nombreux dispositifs d'aide alimentaire, en collaboration continue avec les équipes de la Croix-Rouge française. Les résultats ont éclairé les pratiques alimentaires des personnes en exil et leur vécu. Ils ont aussi conduit à des ajustements concrets dans la manière dont l'aide alimentaire est fournie.

Zoom SUR UN EXEMPLE D'UTILITÉ : l'intégration des épices et condiments dans l'aide alimentaire :

La recherche a démontré que l'utilisation d'assaisonnements grâce aux condiments, tels qu'épices ou bouillons, permet d'adapter les saveurs en fonction des préférences et habitudes alimentaires, ce qui encourage l'appropriation de l'aide. Enfin, au-delà du cas particulier des personnes migrantes, les résultats ont offert une meilleure compréhension des usages de l'aide alimentaire – nourriciers et sociaux – et de ses représentations. Ceci a contribué à la réflexion de la Croix-Rouge française pour développer une nouvelle stratégie d'aide alimentaire, destinée à mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées, et à mieux accompagner le réseau bénévole.

Après la recherche

La recherche a souligné la nécessité de repenser l'aide alimentaire dans un cadre plus global d'accompagnement social, afin d'adresser les enjeux de différenciation des besoins et de réponse globale au-delà de l'alimentation. Selon Estelle FOURAT, cela implique la transformation des dispositifs existants en un véritable « accueil alimentaire », tenant compte des dimensions non seulement nutritionnelles, mais également socioculturelles et matérielles de l'alimentation pour qu'elle soit adaptée aux besoins spécifiques des populations.

Inspirée par cette approche, la Croix-Rouge française a réinterrogé ses modalités de réponse à la précarité alimentaire, avec pour ambition de faire de l'aide alimentaire la première étape vers une sortie durable de la précarité. La nouvelle stratégie d'« accueil alimentaire » qui en résulte a permis depuis la mise en place progressive en France de lieux multiservices qui favorisent le lien social par un accueil chaleureux et convivial, où l'écoute des besoins de chacun permet de répondre aux préférences alimentaires, et de proposer des solutions complémentaires adaptées en faveur d'une inclusion durable dans la société.

Aujourd'hui, la Fondation continue d'accompagner la Croix-Rouge française dans sa nécessaire réflexion sur la réponse globale au-delà de l'alimentation des dispositifs d'aide alimentaire, dans un contexte d'accroissement de la précarité en France. En 2023, la Fondation a initié une nouvelle recherche dans le but d'étudier les dispositifs expérimentaux mis en œuvre par la Croix-Rouge française dans le cadre de sa nouvelle stratégie de lutte contre la précarité alimentaire.

Pour en savoir plus



3. Nos autres parties prenantes

Pour réaliser ses missions, la Fondation s'associe à d'autres parties prenantes. Ce sont des entités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des partenaires institutionnels, des fondations, des entreprises, des associations et ONG, des organismes de recherche. Les dynamiques sont initiées dans le cadre de partenariats, de collaborations scientifiques ou de mécénats. La Fondation fait également appel au soutien des donateurs particuliers. Elle mobilise enfin les compétences de nombreux experts bénévoles sur des sujets scientifiques ou de gestion.

La conduite et la diffusion des recherches ne pourraient se faire sans le soutien de l'ensemble de ces partenaires, experts et donateurs. La co-construction des programmes de recherche avec la Croix-Rouge française, mais aussi au-delà, est un choix stratégique de la Fondation, pour répondre à des questions d'intérêt général communes dans le champ de l'action humanitaire et sociale. D'une manière générale, les partenaires qui soutiennent financièrement des programmes de recherche sont invités à partager leurs

questionnements pour mieux comprendre les contextes étudiés et à participer au processus de sélection des chercheurs. Par la suite, en diffusant les résultats des recherches et en favorisant le dialogue entre acteurs, la Fondation offre aux partenaires et aux acteurs de la société civile des éclairages approfondis sur les transformations de l'environnement, l'analyse des pratiques opérationnelles et les possibilités d'innovation sociale. Il s'agit de **faire de l'apprentissage par les sciences sociales un levier partagé.**

Dans le cadre de ce premier rapport d'utilité sociale, la Fondation a souhaité présenter les apports réciproques qui enrichissent la collaboration entre la Fondation et trois types de parties prenantes :

1. les entités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
2. les membres de sa gouvernance et de ses groupes d'experts associés ;
3. ses partenaires privés et publics.

Les entités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Créée par la Croix-Rouge française, la Fondation a pour objectif d'institutionnaliser un **espace dédié à la recherche en sciences sociales** au plus proche des pratiques et de contribuer au développement d'une culture de la recherche pour répondre aux défis identifiés par le Mouvement.



La Fondation a contribué, en collaboration avec le CICR et la FICR, à la création du Consortium RC3 (Red Cross Red Crescent Research Consortium). Ce réseau unique rassemble les entités du Mouvement qui se consacrent entièrement ou partiellement à la production de connaissance, à la recherche et à l'expertise. Depuis 2019, le RC3 a mis à disposition des Sociétés nationales et de leurs bénévoles des outils multimédias, des ressources scientifiques et des événements en lien avec les universitaires sur tous les continents.

Pour en savoir plus



Apports à la Fondation

La Fondation reçoit un **soutien financier annuel** de la part de la Croix-Rouge française.

23 projets de recherche ont été financés par la Croix-Rouge française ou par ses partenaires.

De nombreux projets de recherche et événements ont été co-construits avec d'autres Sociétés nationales et la FICR sur plusieurs continents.

Apports de la Fondation

La Fondation contribue au développement d'une culture scientifique et d'un accompagnement de la recherche au sein du Mouvement, à travers le RC3 :

« Il nous manquait un cadre sûr de réflexion où on pose les questions difficiles, en prenant beaucoup de distance par rapport à l'action quotidienne que nous menons. »

Elhadj AS SY, ancien secrétaire général de la FICR

« Notre collaboration avec la Fondation est un atout important pour susciter au sein du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge une culture interne réceptive à la recherche, encourager une approche fondée sur les preuves, pour améliorer les pratiques humanitaires. »

Un membre du RC3 lors de la réunion annuelle 2023 en Turquie

« Les éclairages de la Fondation CRF permettent à la CRF d'étayer et d'enrichir ses analyses et observations de terrain. Les projets de recherche soutenus par la Fondation ont notamment été mis en valeur dans le rapport résilience 2024 "Événements climatiques extrêmes : sommes-nous prêts à l'inévitable" avec trois éclairages sur les mécanismes de solidarité suite au cyclone Irma, sur les températures extrêmes et la santé mentale au Sénégal, sur la vulnérabilité et la résilience des populations face aux risques d'inondations au Liban. »

Clément MORILLION, Responsable du département affaires publiques de la Croix-Rouge française

Les partenaires et les donateurs

La Fondation mobilise des partenaires privés, institutionnels et associatifs pour contribuer au développement des projets de recherche et à la valorisation de leurs résultats. Elle s'appuie aussi sur la générosité de ses donateurs particuliers.

■ **Partenaires privés et associatifs** : la Fondation noue des partenariats avec des entreprises, fondations et associations pour construire, ensemble, des programmes de recherches autour des fragilités humaines notamment sur les enjeux de santé et d'épidémies, de gestion des catastrophes et d'aléas climatiques, et des migrations visant à améliorer, renforcer ou adapter les réponses mises en œuvre auprès des personnes les plus vulnérables.

■ **Partenaires institutionnels** : avec l'appui de partenaires institutionnels, la Fondation valorise les savoirs francophones dans le champ humanitaire,

soutient des chercheurs et crée des espaces de discussion et de débat entre les acteurs.

■ **Partenaires en mécénat de compétence ou de prestation de service** : afin de consolider ses actions et développer avec professionnalisme la portée des recherches qu'elle produit, la Fondation s'appuie sur l'expertise de spécialistes externes, notamment en matière de communication. Ils construisent des supports de diffusion innovants pour sensibiliser les différents publics à la pertinence du lien recherche-société et au rôle de chacun pour un apprentissage mutuel et participatif.

■ **Donateurs** : depuis sa création, la générosité de ses donateurs permet à la Fondation de soutenir des recherches et de contribuer au renforcement et à l'innovation des organisations et des actions humanitaires et sociales accompagnant les populations en situation de vulnérabilité.

Apports à la Fondation

Entre 2018 et 2023, la Fondation a reçu des soutiens financiers à hauteur de 174 k€ de partenaires institutionnels, de 1 104 k€ de partenaires privés et de 1 681 k€ de partenaires du Mouvement.

Les partenaires ont également participé à la construction des questions de recherche, eux-mêmes engagés auprès de leurs publics sur des thématiques similaires.

Apports de la Fondation

Des partenaires témoignent de la contribution de la Fondation à l'éclairage des décideurs :

« Nous nous réjouissons d'avoir soutenu plusieurs chercheuses dans le domaine de la transition humanitaire. Elles ont mené des travaux d'utilité immédiate pour renforcer la qualité des opérations humanitaires et de développement au service des populations. »

Gouvernement princier de Monaco

« Ces sujets, chers aux préoccupations du Groupe AXA, s'intègrent parfaitement dans notre mission de protection des populations vulnérables. »

Fonds AXA pour la Recherche

« La technologie seule ne peut pas répondre aux défis qui nous font face. C'est la raison pour laquelle je soutiens la Fondation Croix-Rouge française, dont le travail sur le terrain dans le domaine humanitaire et social me semble fondamental pour préparer les décideurs et les populations à embrasser les changements nécessaires. »

Un donateur individuel

« En soutenant les travaux de recherche sur la thématique ESS et migration, nous entendons contribuer à la production de connaissances utiles pour éclairer les acteurs de terrains sur cet enjeu majeur de société. »

Fondation Crédit Coopératif

Les membres de la gouvernance et les experts associés

La gouvernance de la Fondation rassemble les membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique, du Comité financier et du groupe des Experts associés.

Le Conseil d'administration compte douze administrateurs et administratrices, répartis en quatre collèges. Il est présidé par Monsieur Philippe DA COSTA. Pour l'élaboration de la mission scientifique, le Conseil d'administration est accompagné par un Conseil scientifique, composé de quatorze membres, dont les compétences dans les domaines d'action de la Fondation sont reconnues. Un Comité financier assiste le Conseil d'administration pour les placements financiers, la gestion des ressources et le contrôle des budgets et des comptes. Un groupe de vingt-deux experts associés complète cette gouvernance pluridisciplinaire et multisectorielle, regroupant des professionnels engagés, de plusieurs continents

Apports à la Fondation

Une gouvernance bénévole et diversifiée, avec 51 personnes engagées depuis la création de la Fondation.

Plus de 1000 évaluations scientifiques de dossiers de candidatures aux appels, effectuées par des experts bénévoles.

3130 heures de bénévolat d'experts depuis 2020

Apports de la Fondation

Les membres de la gouvernance et des experts associés font écho de leur engagement à la Fondation :

« Un enrichissement personnel et intellectuel conséquent ainsi que la possibilité offerte d'apporter un appui à une démarche originale et unique de soutien à la recherche francophone sur l'action humanitaire (...). »

Membre du Conseil d'administration

« J'éprouve un sentiment d'utilité avec une veille sur les évolutions sociétales et sur les productions des jeunes chercheurs. »

Membre du groupe des Experts associés

« Je pense que la Fondation permet de rendre visibles des chercheurs et des recherches menées aux Suds, et c'est une de ses grandes valeurs ajoutées. »

Membre du Conseil scientifique

4. Annexe

Les principes fondamentaux du Mouvement Croix-Rouge

Proclamés par la XX^e conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Vienne, 1965), les 7 principes fondamentaux révisés sont contenus dans les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adoptés par la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (Genève, 1986).

À la base du Mouvement, les 7 principes fixent son orientation, son éthique, sa raison d'être et sa nature particulière. Ils garantissent la cohésion interne du Mouvement dont le rayonnement est universel, et constituent sa charte et sa spécificité, voire son caractère réellement unique.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des Hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreffes les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un Mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

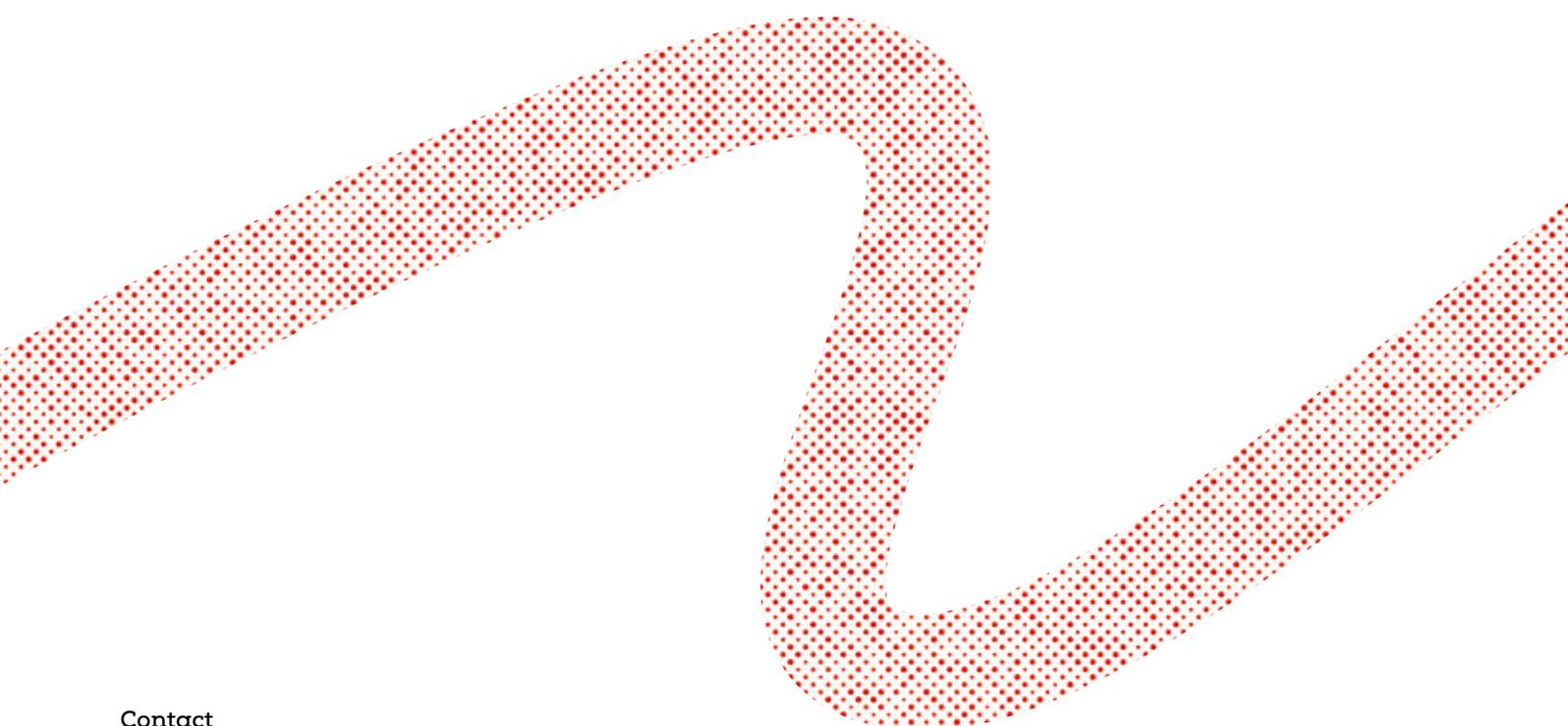
Pour en savoir plus



Le papier utilisé pour cette brochure est issu de sources responsables et participe à la gestion durable des forêts.



Séparez les éléments avant de trier



Contact

Fondation Croix-Rouge française
21 Rue de la Vanne
CS 90070
92120 Montrouge Cedex
+33 1 40 71 16 34

Siège social :
95 Rue Michel-Ange
75016 Paris
www.fondation-croix-rouge.fr



FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale